
M.E.S., Numéro 128, mai - juin 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 mai 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mai - juin 2023

LA SYMBOLIQUE DU CORPS ET PRATIQUE DU TATOUAGE EN MILIEU KINOIS

par

Bienvenu MUKOSO NZO

*Chercheur Anthropologue
Université de Kinshasa*

Résumé

Le corps est une construction sociale et culturelle ; il est et devient davantage un objet de plusieurs représentations et d'imaginaires. C'est pour ces raisons que les individus arrivent à le manipuler et le transformer selon les besoins collectifs ou personnels. Dans l'ordre de ces différentes façons de manipuler le corps, nous avons la pratique du tatouage qui a fait l'objet de notre étude. Dans cette réflexion, nous avons cherché à savoir quel sens les individus donnent au corps quand ils le font tatouer.

Mots-clés : Corps, tatouage, symboliques

Abstract

The body is a social and cultural construction; it is and becomes more an object of several representations and imaginations. It is for these reasons that individuals manage to manipulate and transform it according to collective or personal needs. In the order of these different ways of manipulating the body we have the practice of tattooing which was the subject of our study. In this reflection we sought to know what meaning individuals give to the body when they have it tattooed.

Keywords : Body, tattoo, symbolism

INTRODUCTION

En dehors de sa représentation anatomo-physiologique restée longtemps comme une représentation officielle, « le corps est saisi comme une construction sociale et culturelle, une matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires »¹.

Les différentes conceptions et perceptions qu'on se fait du corps varient d'une culture à une autre, d'une communauté à une autre. Elles dépendent plus particulièrement de croyances des peuples et de normes sociales qui les régissent et les règlementent. Celles-ci s'ajustent en fonction des systèmes de valeurs en présence qui leur donnent sens et légitimité.

Dans ce texte sur la symbolique du corps et pratique du tatouage à Kinshasa, notre réflexion porte sur le corps mystique ou lieu de ritualisation, corps considéré comme espace du pouvoir, objet de jouissance et comme facteur d'intégration sociale.

Pour réaliser cette étude, nous avons fait une recherche de terrain dans les communes de Ngaba et de Lemba pour collecter les données. Sur terrain, nous avons mené une enquête qualitative auprès des tatoués et des non-tatoués, jeunes garçons et filles. Pour des raisons de représentativité, nous avons eu aussi des entretiens avec des adultes hommes et femmes tatoués et non tatoués, dont l'âge varie entre 30 à 50 ans.

A cet effet, nous avons procédé à une combinaison des techniques qualitatives, notamment l'observation indirecte, la technique documentaire, les entretiens approfondis et le focus group. Avec les adultes, nous avons eu des entretiens, mais avec les jeunes, nous avons organisé des groupes de discussion. Au total, nous avons eu 50 entretiens avec les adultes et 12 focus group avec les jeunes, en raison de 8 participants par groupe.

A l'issue des analyses des données collectées sur terrain, nous sommes arrivé aux résultats suivants :

¹ Le Breton, D., 2008, *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, coll. Quadrige Essais Débats, p.20

Le tatouage est une pratique qui a existé depuis le néolithique, parce que tous nos interlocuteurs ont reconnu aussi sa pratique par nos ancêtres. Pour eux, cette pratique n'est pas aussi récente, malgré qu'on ne procède pas de la même manière et qu'on n'utilise pas les mêmes outils.

Ceux qui s'y intéressent le font pour des raisons d'ordre esthétique, érotique et d'affirmation de soi, parce qu'elle relève du désir personnel, alors que jadis, elle avait un caractère contraignant, et dépendait de l'organisation et de la volonté de la société ; il y avait des officiants commis à l'activité, mais à ce jour, ce sont des esthéticiens et certains amateurs qui ont suivi une formation pratique qui le réalisent.

Malgré qu'il relève de différentes transformations et mutations qui s'opèrent au sein de notre société, il sied de noter que tous les Kinois tatoués donnent un sens et une signification propre au tatouage qu'ils portent.

Si pour les tatoués, les marques sont importantes et considérées comme signes de distinction à des endroits plus spécifiques, les non tatoués pensent qu'elles restent, jusqu'à ce jour, un indicateur important pour identifier les individus aux mœurs légères et des fauteurs des troubles;

En se faisant tatouer, ces gens se disent qu'ils veulent changer leur peau en le blessant et dans ce sens, le tatouage devient une sorte de renonciation à une nature. Avec leur nouvelle peau, les individus prennent une nouvelle nature, c'est une forme de renaissance. De même qu'à la naissance le sang coule, en se faisant tatouer, les individus perdent aussi du sang pour se refaire et se donner une nouvelle nature.

Ceux qui se font tatouer se révoltent aux normes sociales et revendiquent leur liberté, réclament leur intégration, leur considération en attirant l'attention des autres. Dans ce sens, le tatouage devient une marque de rébellion et de revendication.

Il ressort des résultats de notre étude, que le corps est considéré tantôt comme lieu de ritualisation, espace du pouvoir, sujet de jouissance et facteur d'intégration. Ainsi, dans les lignes qui suivent, nous allons réfléchir sur ces trois considérations du corps en milieu kinois.

I. CORPS, LIEU DE RITUALISATION

Les termes rite et rituel sont des concepts transdisciplinaires que l'on rencontre chez les ethnologues, les sociologues, les psychologues sociaux, les psychanalystes, les éthologistes. Au sens ethnologique et sociologique du terme, ces deux concepts désignent un ensemble (ou un type) de pratiques prescrites ou interdites, liées à des croyances magiques et/ou religieuses, à des cérémonies et à des fêtes, selon les dichotomies du sacré et du profane, du pur et de l'impur. Mais en psychologie sociale, l'accent est mis sur la dimension interactionnelle d'une ritualité qui concerne certains aspects de la vie quotidienne, en s'attachant au sens vécu et au niveau de conscientisation des conduites chez les acteurs².

De ces définitions de Jean Maisonneuve, nous pouvons comprendre que le concept de rite ou de rituel se réfère à un ensemble des pratiques prescrites et interdites liées aux croyances, aux cérémonies et qui s'inscrivent dans une dimension interactionnelle dans certains aspects de la vie quotidienne des individus ou du groupe.

Le tatouage était pratiqué sous forme d'un rite de passage pour préparer les jeunes filles à la maturation. En médecine alternative, elle est faite sur des endroits malades pour extraire le mal en faisant couler le sang impur, contaminé ou ce que Michel Cross appelle « sang mort »³. Le tatouage est une forme de marquage et de manipulation des corps au même titre que l'incision et la circoncision.

² J. MAISONNEUVE, 1999, « Qu'est-ce qu'un rituel ? Sens et problématique » in *Les conduites rituelles*, p.6

³ CROSS, M., 1990, *Anthropologie du sang en Afrique : essai d'hématologie symbolique chez les Lobi du Burkinafaso et de Côte-d'Ivoire*, éd. L'Harmattan, Paris, p.21

Une personne incisée ou tatouée retrouve son état physique, psychologique et moral à la hauteur de ses désirs et ses attentes. Elle se remet en forme parce qu'elle se débarrasse du mal qui la ronge, et pour le cas du tatouage, le mal c'est l'ancienne peau avec toute sa laideur. En la transformant, la personne revêt une nouvelle peau qui répond aussi à ses attentes ; elle retrouve sa place dans une communauté des initiés.

Le corps de la personne incisée ou tatouée s'inscrit dans une logique de rupture et de continuité, parce qu'il est blessé, il saigne, mais de l'autre côté, il reprend sa forme et ses forces, car le mal est extirpé. De nos jours, la pratique du tatouage se fait de la même manière que les incisions et la circoncision, parce que ce n'est pas tout le monde qui peut tatouer, mais c'est plutôt des personnes formées ou initiées qu'on appelle communément tatoueurs ; il y en a qui sont professionnels, et d'autres des amateurs qui travaillent comme ambulants.

Dans sa classification des rituels, Dominique Picard parle des rituels cérémoniels ou liturgiques et des rituels de la toilette ou de relation amoureuse⁴. Le tatouage actuel s'inscrit dans ces deux considérations, parce qu'il y a de ces pratiquants qui le font pour des raisons purement affectives ou érotiques, d'esthétique et de beauté.

II. CORPS, ESPACE DU POUVOIR

Par pouvoir, il faut entendre la capacité de conquérir, la capacité d'attraction et d'influence⁵. En anthropologie, la politique prend en compte l'organisation du pouvoir au sein des communautés, les limites du pouvoir et d'autorité, les sources de pouvoir, etc. En nous inscrivant dans le domaine de l'anthropologie des frontières ou de limites avec Mary Douglas, il apparaît que le tatouage ouvre des nouvelles frontières au-delà de celles qui existent, car dira Bruno, « il augmente des orifices corporelles »⁶. Avec le tatouage, les individus à Kinshasa se donnent des nouvelles façons de se gérer et d'organiser leur vie. Une personne qui appartenait à une famille biologique, peut à travers une marque, faire partie d'une autre institution dans laquelle elle se voit obligée de se conformer aux normes et valeurs. Le tatouage devient dans ce sens un instrument symbolique qui rattache un individu à un groupe social ou à une société imaginaire.

La pratique du tatouage à Kinshasa s'inscrit aussi dans une lutte de conquête et d'extension des limites et des frontières dans la relation entre la beauté physique et la consommation que Pierre Laurent considère comme « pouvoir de conquérir l'attention et l'admiration des autres »⁷. En établissant le lien entre la notion de pouvoir à celle de couleur, Jacqueline Lichtenstein a fait savoir que « la couleur a un pouvoir de séduction qu'il qualifie de redoutable partant de sa brillance qu'il assimile au fard »⁸ ; c'est ce pouvoir qui permet aux tatoués d'attirer les regards des autres, et de s'identifier en tant que tel. Le tatouage devient dans ce contexte une arme pour conquérir et un moyen d'expression du pouvoir ou de l'autorité.

Avec le tatouage, ceux qui se font tatouer à Kinshasa, cherchent dans une certaine mesure à échapper au contrôle, ils changent d'identité et d'appartenance sociale. Le pouvoir parental est remis en doute et l'autorité des aînés bafouée, parce que la motivation de la majorité de ceux qui se sont fait tatoués relève du désir personnel.

De ce qui précède, il convient de dire que la pratique du tatouage à Lemba et dans la municipalité de Ngaba, par exemple, est une preuve de l'influence des amis et des stars ou sportifs qui passent à la télévision. Pour les tatoués, le contrôle social et le pouvoir parental deviennent comme une menace, un frein qu'on doit normalement écarter pour affirmer

⁴ PICARD, D., 2002, « Rites, rituels », in *Vocabulaire de psychosociologie*, p.251, www.cairn.info

⁵ LUMIEUX, V., 1967, « L'anthropologie politique et l'étude des relations de pouvoir », in *Homme*, n°7, p.26

⁶ BRUNO, 2008, « Les marques corporelles des sociétés traditionnelles : un éclairage pour les pratiques contemporaines », in *revue-psychotropes*, p.40, www.cairn.info

⁷ PIERRE LAURENT, J., 2010, *Beautés imaginaires : Anthropologie du corps et de la parenté*, éd. Bruylant-Academias. Louvain-la-Neuve, p.420

⁸ LICHTENSTEIN, J., 1989, *La couleur éloquente*, Paris, éd. Flammarion, p. 62.

son autonomie et mettre à profit son plaisir. Cette pratique marque une transformation des normes et valeurs culturelles dans le lien social entre individu et corps ; elle constitue une preuve d'une « désacralisation du corps »⁹ comme l'affirme aussi P. Teil quand il écrit : « l'époque que nous vivons est celle du triomphe de la déshumanisation à l'œuvre dans tous les secteurs de l'activité humaine »¹⁰.

Il apparaît, partant des opinions des enquêtés, que la pratique actuelle du tatouage s'inscrit dans une démarche diffusionniste. Ici l'accent est mis sur le phénomène d'emprunt, de contact et d'échange culturels évoqué dans les travaux des auteurs comme Franz Boas et ses disciples, Fritz Graebner, Wilhelm Schmidt¹¹. Les modèles culturels ont toujours été transmis par des groupes sociaux, et dans ce domaine, la famille joue un rôle prépondérant, les écoles et les églises interviennent elles aussi de façon considérable. Mais dans le contexte actuel, c'est le média et surtout les nouvelles techniques de communication et d'information qui participent à la diffusion et à la transmission des normes et valeurs.

La pratique du tatouage établit le rapport de force entre deux individus, l'un considéré comme tatoueur et l'autre appelé tatoué. Dans ce rapport, le tatoueur exerce une sorte d'autorité et de domination sur le tatoué qui apparaît comme dominé, appelé à se plier devant le dominant (tatoueur) qui manipule son corps pendant qu'il est appelé à se taire.

Cette pratique qui était considérée comme du satanisme par le colonisateur occidental, nous revient aujourd'hui, par les mêmes occidentaux ; elle devient dans ce sens un indicateur de rapport de force entre les Etats. Avec les nouvelles techniques de communication et d'information, les occidentaux diffusent leur culture, des normes et valeurs, ce qui rejoint la pensée de Lord Macaulay qui avait, dans son discours au parlement britannique, proposé qu'on remplace l'ancien système éducatif et culturel des Africains pour leur faire croire que tout ce qui provient de l'étranger, et particulièrement de l'Angleterre est meilleur que ce en quoi ils croyaient, ainsi ils perdront l'estime de soi, leur culture et deviendront des véritables nations dominées¹².

La pratique du tatouage qui était courante en milieu Congolais, devait être interdite par le colon qui nous la ramène sous d'autres formes comme pour maintenir l'homme congolais dans cette pensée de Lord Macaulay.

III. CORPS, OBJET DE JOUISSANCE

Le corps a beaucoup de besoins auxquels les individus doivent répondre à l'interne ou à l'externe, c'est-à-dire pour eux-mêmes ou pour les autres. La jouissance trouve son sens dans la satisfaction de ces différents besoins. Pour Pierre Marie, la jouissance « est la manière concrète de tirer profit de notre vie »¹³. Quand les individus arrivent à se faire tatouer, ils répondent dans une certaine mesure à une pulsion intérieure et cherche à satisfaire leur désir.

A travers le tatouage, les gens écrivent leur vie sur leur corps, retracent un destin et expriment leur état d'âme, psychique et affective pour faire preuve de bienveillance. C'est à ce titre, que les tatoués de Kinshasa portent des inscriptions, des noms, des préfixes des noms ou des surnoms sur certaines parties de leur corps comme pour exprimer leur malheur ou bonheur, leur amour, leur dévotion à une chose ou à une personne. Car « les individus éprouvent dans leur corps les rythmes de la vie : la fatigue, la faim,

⁹ BLUM, V., 2008, « David Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité* », comptes rendus du livre de David Le Breton consulté le 23 oct. 2020 sur <http://journals.openedition.org/lectures/666>

¹⁰ TEIL, P., 2014, « Formation : qu'est-ce à dire ? », in *Empan*, n° 95, p. 85

¹¹ ROBERT, M.A., 1968, *Les autres mondes : Les peuples et leur culture*, Paris, Collection Questions économiques, Sociales et Politiques, P.79

¹² MACAULAY, L., son discours au parlement britannique le 02 février 1835

¹³ MARIE, P., 2004, « La jouissance » in *topique*, n°86, p.2 www.cairn.info

l'environnement sonore et visuel »¹⁴, leur comportement et attitude sont conditionnés par ce rythme de la vie.

Le corps est une matière qui donne sens à l'existence de l'homme, c'est à partir de cette matière que les individus sont appréciés, acceptés et vus des autres, c'est l'un des sujets d'admiration des autres membres de la communauté. Un corps vieux devient un sujet de honte, de mépris, il fait peur, objet de désespoir, d'angoisse ; il devient une préoccupation pour certaines personnes qui cherchent à tout prix à l'éviter. Pour maintenir leurs corps toujours jeunes, les Kinois se livrent aux différents soins corporels et recourent aux différents marquages du corps, notamment le tatouage.

IV. CORPS, FACTEUR D'INTEGRATION SOCIALE

En faisant inciser ou en se faisant inciser, les hommes cherchent une certaine conformité aux normes sociales et favorisent un équilibre social et individuel. Mais avec le tatouage actuel à Kinshasa, la plupart des individus le font par mimétisme, d'autres par contre le font pour s'identifier à une communauté secrète et/ou imaginaire ; il y en a aussi qui le font juste pour défendre des valeurs qu'ils ont en commun avec des musiciens, sportifs et acteurs des arts dramatiques.

Avec le tatouage actuellement Lemba et dans la municipalité de Ngaba, les individus entretiennent des rapports d'acceptation et d'évitement à des circonstances diverses, c'est ainsi que nous avons entendu chez certains de nos enquêtés des propos du genre : « *Au milieu des jeunes, nous sommes acceptés, et parfois mieux considérés, parce que certains d'entre eux nous donnent une place de choix et nous traitent comme des personnes friquées ou nanties* »¹⁵. Ceci revient à dire que le tatouage conduit dans une certaine mesure à une ascension sociale. Ceux qui portent des marques accèdent à un statut prestigieux à certains endroits ou au sein de certains groupes spécifiques. Mais de manière générale, comme l'ont dit Orsola Barberis et Silvia Lippi, le tatouage est un appel au regard de l'autre parce que le corps se présente comme événement pour l'autre et le sujet qui regarde se trouvent dans un rapport de refus ou d'acceptation, d'inclusion ou d'exclusion réciproque¹⁶. Voilà pourquoi une participante au focus group nous a dit : « *j'ai une marque à la paroi abdominale postérieure, je porte souvent un body pour qu'une fois sur la moto, la marque soit vue des autres* ».

En se comportant ainsi, les tatoués de Kinshasa manifestent le souci de préservation et d'amélioration des conditions de vie des personnes avec lesquelles ils se trouvent fréquemment en contact, et qui partagent ensemble les mêmes valeurs. Ce groupe de personne constitue ce que Shalom H. Schwartz appelle « l'endogroupe »¹⁷. Ces individus veillent ainsi à un fonctionnement harmonieux de leur groupe, et au besoin d'affiliation des individus en tant qu'organisme biologique ; ils le font surtout dans le souci de recherche du bien-être des autres et d'affirmation de soi, mais aussi par souci de conformité ou de correspondance à ceux-ci.

C'est dans ce cadre que plusieurs de nos enquêtés ont soutenu que leurs amis, autant que les stars qui passaient à la télévision, étaient leur source d'inspiration et de motivation dans la pratique du tatouage. Ils choisissent des marques et les parties du corps par rapport à ces références, c'est-à-dire amis et stars qu'ils voient à la télévision (musiciens, comédiens, sportifs etc.)

Dans le rapport « Corps et Culture », pour emprunter la terminologie propre à Christophe Granger, les institutions sont des lieux privilégiés de transmission des normes et des valeurs, c'est notamment la famille, les institutions scolaires, sportives, artistiques

¹⁴ GRANGER, C., 2003, « L'individu et les aventures du corps, Pistes, Enjeux, Problèmes », in *Hypothèses*, éd. de la Sorbonne, p.18

¹⁵ Propos recueillis au cours d'un focus group des jeunes garçons tatoués au quartier Mbanza Lemba.

¹⁶ BARBERIS, O. et LIPPI, S., 2009, « Effraction et nom à l'adolescence : le tatouage », in *Cahiers de psychologie clinique* 2, n° 33, p.161

¹⁷ SCHWARTZ, S.H., 2006, « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesure et applications », in *Revue française de sociologie*, vol. 47, p.16

ou médicales¹⁸. Mais, la plupart de ceux qui ont participé à cette étude n'ont pas apprécié que les dignitaires portent des marques sur leur corps, parce qu'ils doivent servir de modèle. C'est comme pour dire que cette pratique est exclusive ; elle est une affaire de certaines catégories de personne seulement, surtout les jeunes, les sportifs, les musiciens, les artistes comédiens, etc.

CONCLUSION

En dehors de sa représentation anatomo-physiologique restée longtemps considérée comme une représentation officielle, le corps revêt plusieurs considérations selon les communautés et individus. Ces considérations dépendent des croyances des peuples et des normes sociales qui les régissent et les règlementent. Celles-ci s'ajustent en fonction des systèmes de valeurs en présence qui leur donnent sens et légitimité.

Avec le tatouage, les individus utilisent leur corps soit pour satisfaire leur désir, soit pour se positionner en tant que tel, soit pour s'affirmer à côté de leurs semblables. Ils l'utilisent aussi pour s'intégrer dans leur communauté, même si cela les désintègre ailleurs. Avec ces différentes marques, les corps des individus deviennent des objets de jouissance, parce qu'ils s'en servent pour tirer satisfaction de leur vie ; avec leur corps marqué, les individus exercent un certain pouvoir sur les autres, ils expriment leurs revendications, se font passer pour des hommes importants et intègrent des communautés que d'autres qualifient de secrètes.

Cette pratique qui a existé depuis les temps anciens continue à marquer l'attention des gens. Cependant elle revêt différentes significations et devient une grille de lecture des transformations et mutations qui s'opèrent dans notre société.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBERIS, O. et LIPPI, S., 2009, « Effraction et nom à l'adolescence : le tatouage », in *Cahiers de psychologie clinique* 2, n° 33 ;
- BLUM, V., 2008, « David Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité* », les comptes rendus du livre, <http://journals.openedition.org/lectures/666>
- BRUNO, « Les marques corporelles des sociétés traditionnelles : un éclairage pour les pratiques contemporaines », in *Revue-psychotropes*, 2006;
- CROSS, M., *Anthropologie du sang en Afrique : essai d'hématologie symbolique chez les Lobi du Burkinafaso et de Côte-d'Ivoire*, éd. L'Harmattan, Paris, 1990 ;
- LE BRETON, D., 2008, *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, coll. Quadrige Essais Débats ;
- GRANGER, C., 2003, « L'individu et les aventures du corps, Pistes, Enjeux, Problèmes », in *Hypothèses*, éd. de la Sorbonne ;
- PIERRE-LAURENT, J., 2010, *Beautés imaginaires : Anthropologie du corps et de la parenté*, éd. Bruylant-Academias. Louvain-la-Neuve ;
- LICHTENSTEIN, J., 1989, *La couleur éloquente*, Paris, éd. Flammarion ;
- LUMIEUX, V., 1967, « L'anthropologie politique et l'étude des relations de pouvoir », in *L'Homme*, n°7, www.cairn.info ;
- MACAULAY, L., Son discours au parlement britannique le 02 février 1835 ;
- MAISONNEUVE, J., 1999, « Qu'est-ce qu'un rituel ? Sens et problématique » in *Les conduites rituelles*, www.cairn.info ;
- MARIE, P., 2004, « La jouissance » in *Topique*, n°86, www.cairn.info;
- PICARD, D., 2002, « Rites, rituels », in *Vocabulaire de psychosociologie*, www.cairn.info ;
- ROBERT, M.A., 1968, *Les autres mondes : Les peuples et leur culture*, Paris, Collection Questions économiques, Sociales et Politiques ;
- SCHWARTZ S.H., 2006, « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesure et applications », in *Revue française de sociologie*, vol. 47, www.cairn.info ;
- TEIL, P., 2014, « Formation : qu'est-ce à dire ? », in *Empan*, n° 95, www.cairn.info;

¹⁸ Idem